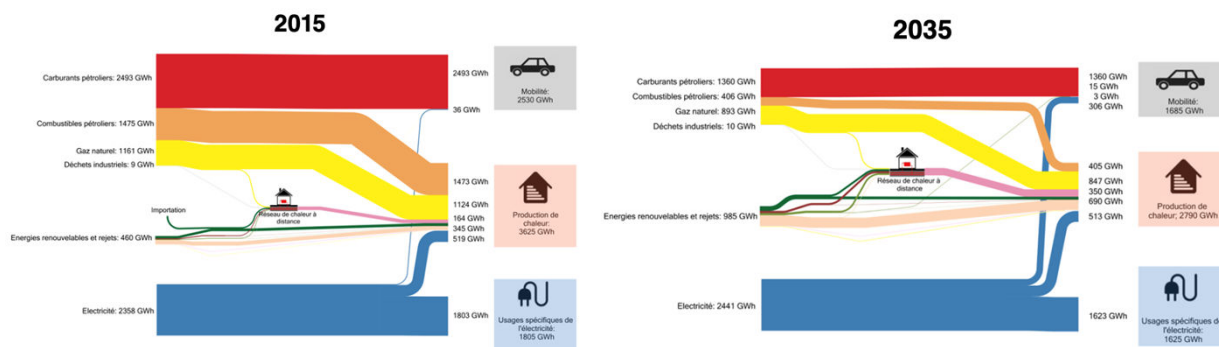


## Stratégie énergétique cantonale Loi cantonale sur l'énergie



Service de l'énergie et des forces hydrauliques

Joël Fournier - Chef de service

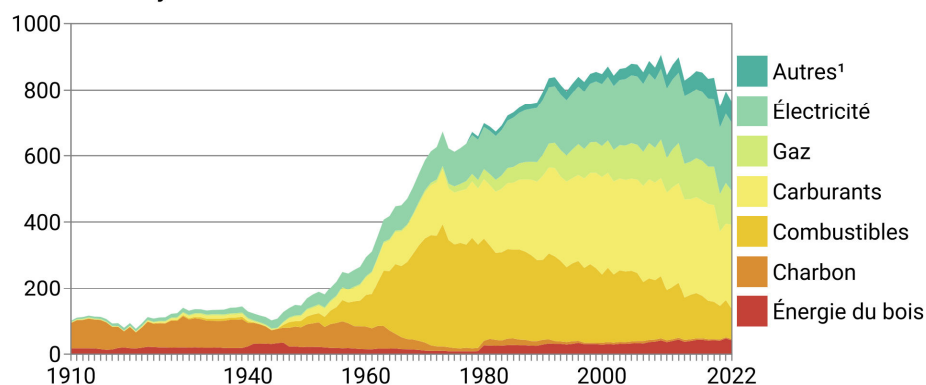
Point climat – 2 septembre 2025

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## La Suisse comme le Valais sont très dépendants des énergies fossiles et donc des importations

### Consommation finale d'énergie selon les agents énergétiques

Milliers de térajoules



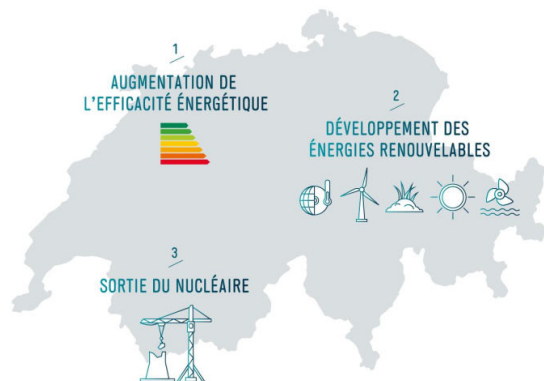
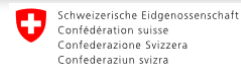
<sup>1</sup> chaleur à distance, déchets industriels, carburants biogènes, biogaz, soleil, chaleur ambiante

Source: OFEN – Statistique globale de l'énergie

© OFS 2023

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## En mai 2017, le peuple suisse a accepté la loi fédérale sur l'énergie



### Mesures visant à accroître l'efficacité énergétique

- bâtiments
- mobilité
- industrie
- appareils

### Mesures visant à développer les énergies renouvelables

- encouragement
- amélioration des conditions-cadres juridiques

### Sortie du nucléaire

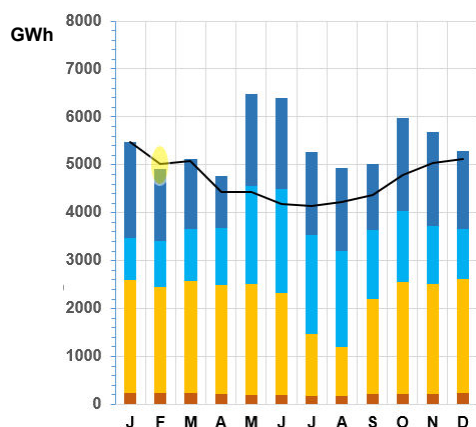
- aucune nouvelle autorisation générale
- sortie progressive, avec la sécurité comme unique critère

Sur internet :

[Résumé de la SE 2050 / Dossier complet / Parc immobilier 2050](#)



## Approvisionnement électrique CH (Production et distribution)

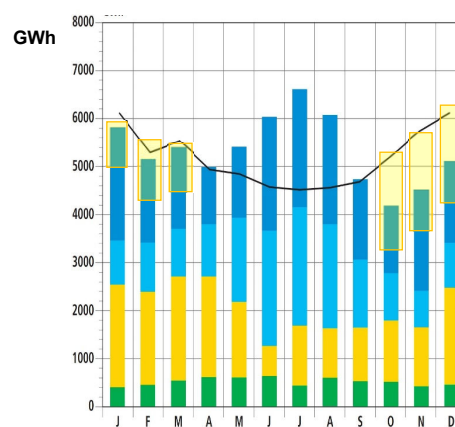


**2000**

Importation nette = 1 mois

Source : OFEN 2021

- Centrales à accumulation
- Centrales au fil de l'eau
- Centrales nucléaires
- Centrales thermiques classiques
- Consommation du pays



**2021**

Importation nette = 6 mois



## Stratégie énergétique adoptée par le Conseil d'Etat en 2019

- ▲ Objectifs de consommation alignés sur ceux de la Confédération, en 2035
- ▲ Objectifs de recours aux énergies renouvelables plus ambitieux
- ▲ Est-il possible que le Valais atteigne l'indépendance énergétique ?
- ▲ Indépendance énergétique = Autarcie énergétique ?
- ▲ Plus ou moins ambitieux que la Confédération ?

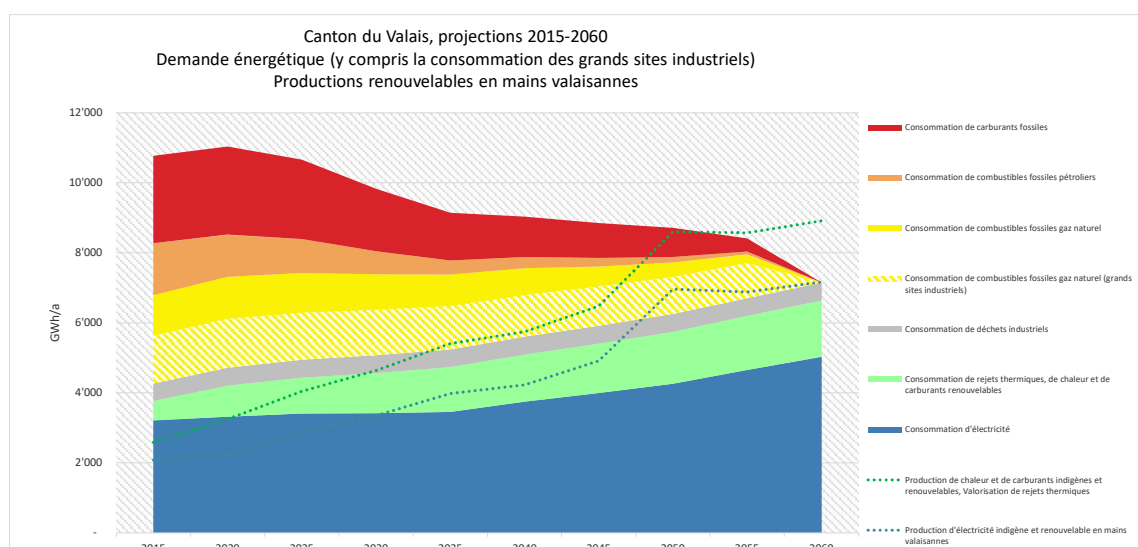


<https://www.vs.ch/web/energie/strategie-energetique>

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

5

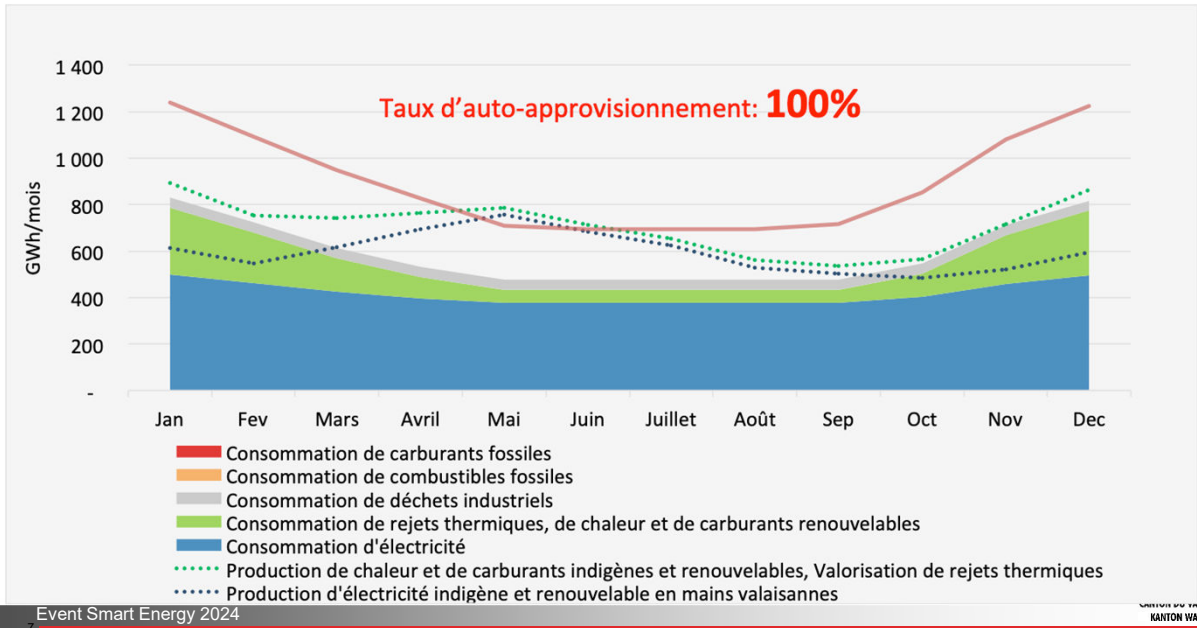
## Ensemble vers un approvisionnement 100% renouvelable et indigène



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

6

## Evolution mensuelle en 2060 en Valais



Event Smart Energy 2024

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## Les compétences décisionnelles sont disséminées

### Lois fédérales

#### LAT

- Energies renouvelables
- Réseaux électriques
- ...

#### LFH

- Force hydraulique

#### LApEI

- Approvisionnement en électricité
- ...

#### LITC

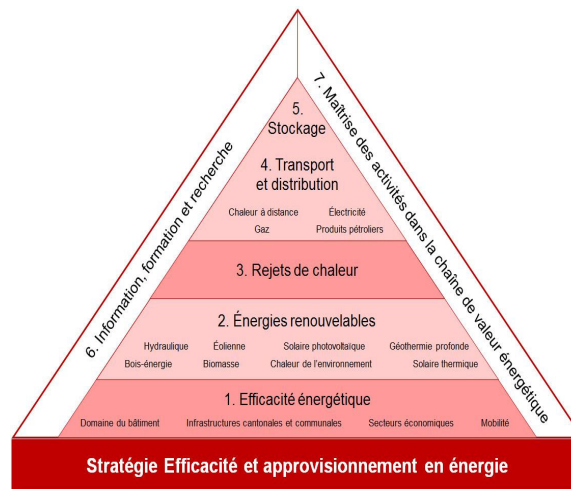
- Approvisionnement en gaz
- ...

#### LEne

- Soutien à la production d'électricité
- ...

#### LCO<sub>2</sub>

- Programme bâtiments
- Secteur économique
- ...



Source : SEFH

Event Smart Energy 2024

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## La consommation en 2035

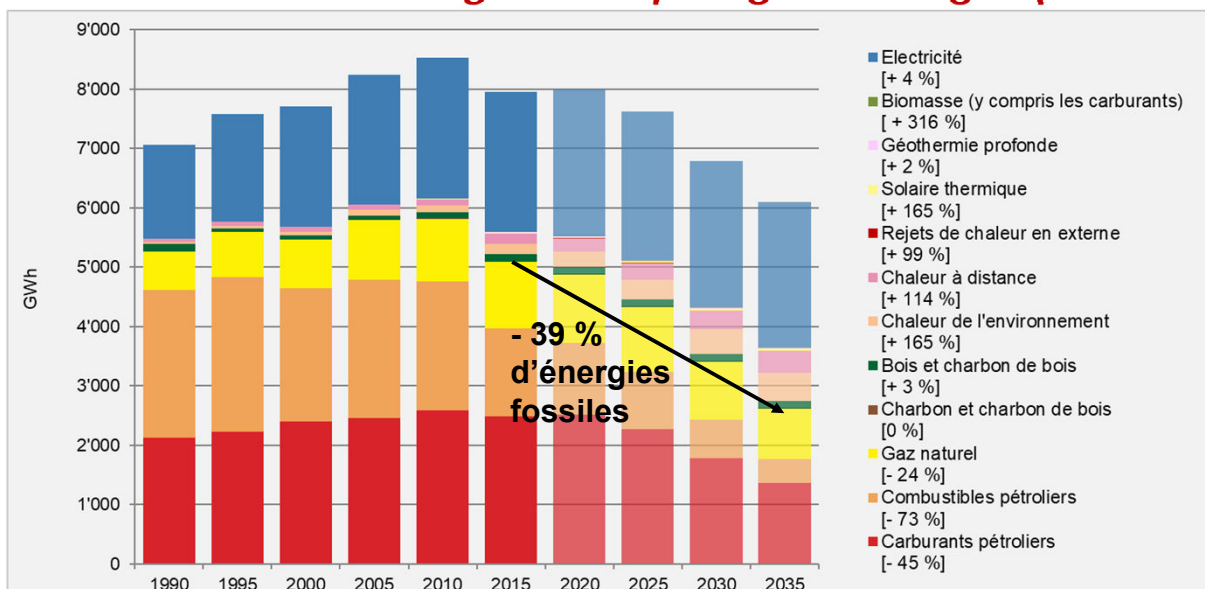
# Objectifs 2035

## Consommation

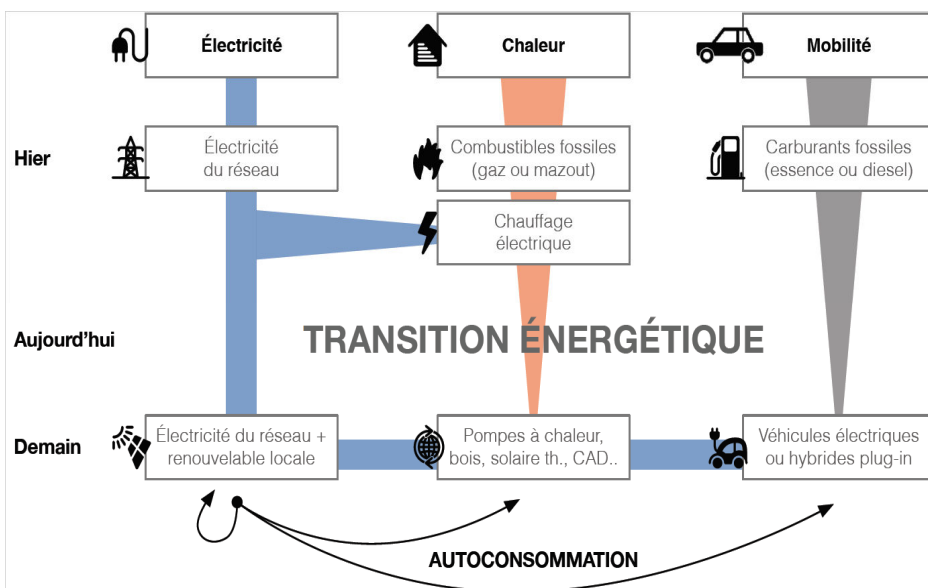
La loi fédérale fixe des objectifs indicatifs de réduction de consommation d'énergie par personne :

- ✓ -43% entre 2000 et 2035 pour la consommation finale par habitant,
- ✓ -13% pour la consommation d'électricité par habitant.

## Consommation d'énergie finale par agents énergétiques



## Déclinaison sur 3 usages principaux



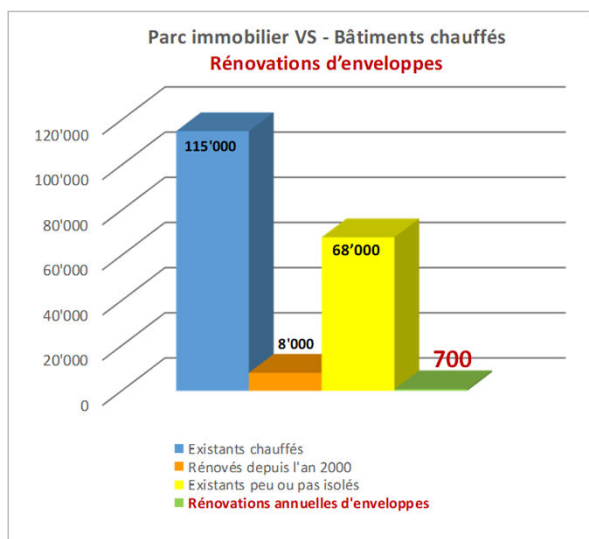
3 usages principaux d'utilisation de l'énergie :

- ✓ Les usages spéc. de l'électricité, tels les moteurs, l'éclairage, les télécomm., etc.
- ✓ La production de chaleur.
- ✓ La mobilité.

11 Vision 2060 : 100% renouvelable et indigène

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## Le parc immobilier : l'enveloppe des bâtiments

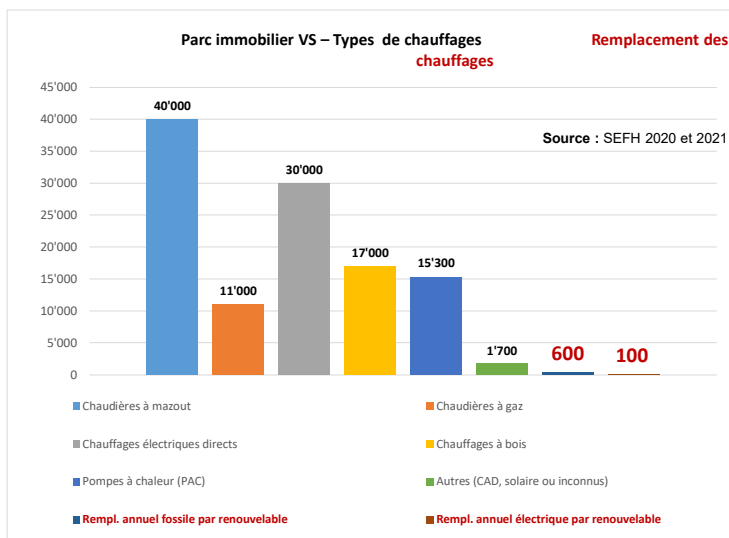


- ❑ Env. 120'000 bâtiments chauffés (~ 33 mios de m<sup>2</sup> chauffés : 97.5 m<sup>2</sup>/habitant) dont 115'000 bâtiments d'habitation.
- ❑ Près de 60% des bâtiments du parc immobilier VS actuel doit renforcer son isolation thermique !

12 Vision 2060 : 100% renouvelable et indigène

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

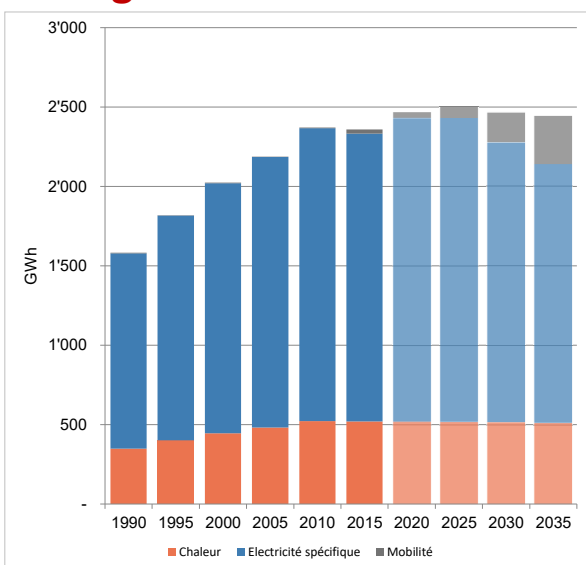
## Le parc immobilier : production de chaleur



13 Vision 2060 : 100% renouvelable et indigène

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## Usage : électricité



### Entre 2015 et 2035 : Stabilisation

+ 270 GWh : Mobilité électrique

+ 75 GWh : Nouvelles PAC

- 180 GWh : Electricité spécifique

- 80 GWh : Chaleur (ch. électrique)

**Bilan : + 85 GWh**

Il faut **compenser l'électrification de la production de chaleur et de la mobilité** par :

- des équipements plus performants (éclairage, appareils électroménagers, etc.);
- une forte progression de la production solaire photovoltaïque (une partie en auto-consommation).

14 Vision 2060 : 100% renouvelable et indigène

CANTON DU VALAIS  
KANTON VALAIS

## La production en 2035

### Objectifs 2035 Production

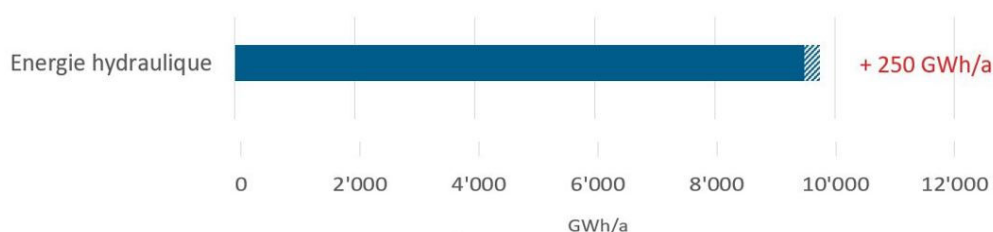
La **production hydro-électrique** aura de la peine à croître encore en raison des mesures légales d'assainissement des cours d'eau, actuellement et au moment de l'octroi des nouvelles concessions.

Les objectifs pour **l'énergie éolienne** ont été revu à la baisse en raison de la difficulté d'amener les projets jusqu'à l'autorisation de construire.

Le développement du **solaire photovoltaïque** a été rapide, même s'il reste beaucoup à entreprendre !

## Production d'électricité hydraulique

Augmentation de 250 GWh/a entre 2015 et 2035

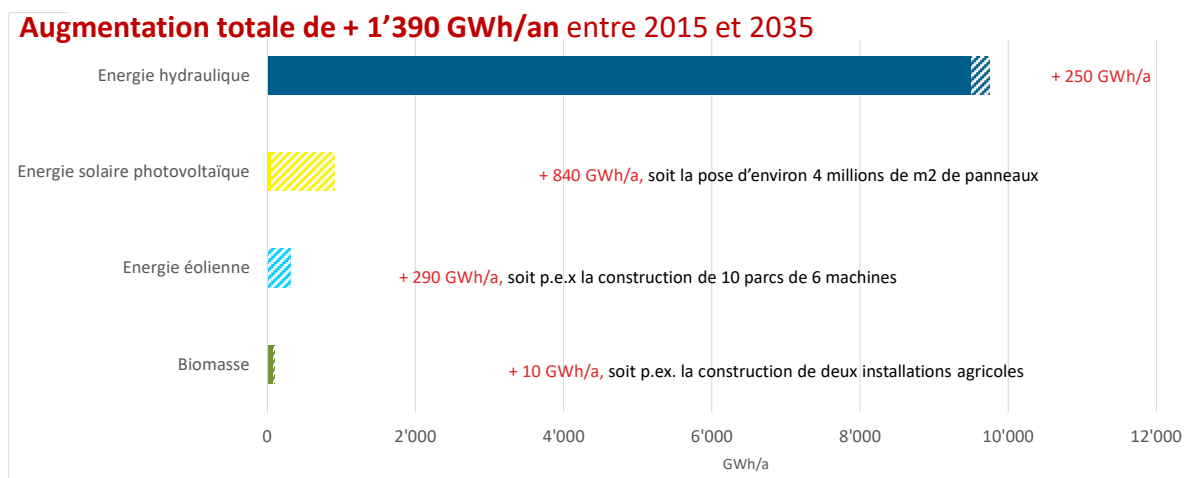


Construction de nouveaux aménagements, agrandissement de centrales existantes, amélioration du rendement de certains aménagements (**+ 685 GWh/a**)

Pertes de production liées aux nouveaux débits résiduels et à l'assainissement du régime de charriage avec des crues artificielles (**- 435 GWh/a**)

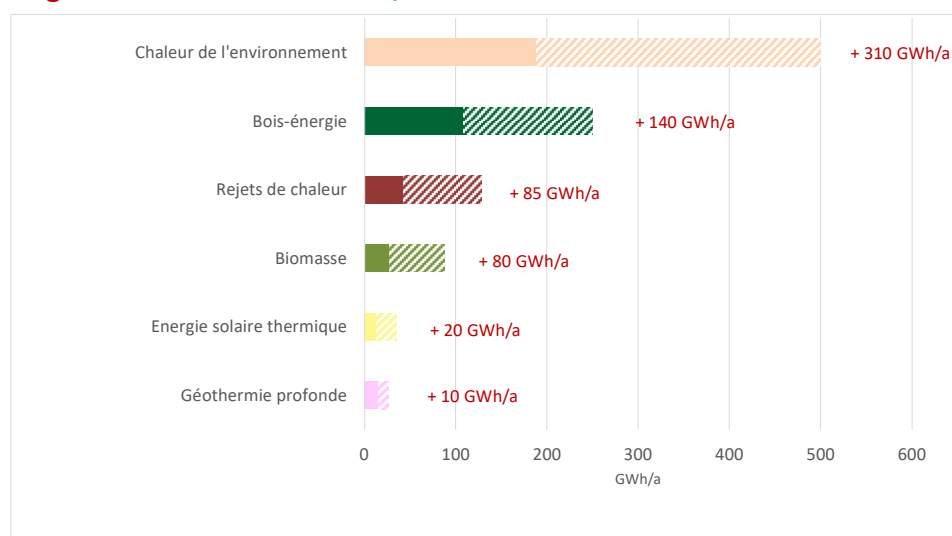
## Production d'électricité totale

Augmentation totale de + 1'390 GWh/an entre 2015 et 2035



## Production de chaleur

Augmentation de + 650 GWh/an entre 2015 et 2035



## Résumé

# Défis et perspectives

La vision et les objectifs sont **très ambitieux**.

C'est le « projet du siècle » qui nécessite **l'adhésion et les efforts de tous**.

Il s'agit de parvenir à **donner envie** à chacun de s'engager immédiatement avec conviction (canton, communes, entreprises, privés).

Chaque compromis nous éloignera de l'objectif !!

## Défis et perspectives : « Recettes simplifiées »

### Consommation (entre 2015 et 2035)

- moins un tiers par personne
- moins un quart pour le canton
- moins une moitié de fossile

### Chaleur

- Isolation du parc immobilier
- Pompes à chaleur
- Réseaux de chaleur à distance

### Mobilité

- Adapter le comportement de mobilité
- Electromobilité

### Production d'électricité

- maintien de la force hydraulique
- très forte progression du solaire PV

### Chaîne de valeur

- engagement des communes et des distributeurs d'énergie

## Défis et perspectives : Coûts

✓ Ordre de grandeur global :

✓ 10 milliards de francs en 20 ans

5-6 milliards de francs pour isoler le parc immobilier

2-3 milliards pour les installations photovoltaïques

1-2 milliard pour les pompes à chaleur

0.5 milliard pour des réseaux de chaleur à distance

✓ 500 millions de francs par année (2.53 % du PIB 2020)

✓ 1'400 francs par habitant par année !

En quoi la nouvelle  
loi cantonale valaisanne sur l'énergie  
contribue-t-elle à l'indépendance énergétique du  
Valais ?



## La demande fait-elle sens ?

### ▲ Limitation de l'utilisation

- d'enseignes lumineuses extérieures (art. 28)
- de l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (art. 29) ;

## Comment limiter ou réduire la demande qui fait sens ? (1)

- ▲ Commande à distance du chauffage (art. 38 et 40) ;
- ▲ Remplacement des chauffages électriques (art. 39 et 40), et des chauffe-eau électriques (art. 41 et 42) ;
- ▲ Substitution partielle des énergies fossiles lors du remplacement d'une chaudière à mazout ou à gaz (art. 38)
- ▲ Concept énergétique pour des bâtiments ayant une grande incidence énergétique afin d'optimiser l'approvisionnement énergétique d'un quartier (art. 31)
- ▲ Intérêt cantonal à l'efficacité énergétique (art. 25)

## Comment limiter ou réduire la demande qui fait sens ? (2) Peut-on consommer au moment où l'offre est disponible ?

- ▲ Optimisation de manière périodique de l'exploitation des bâtiments non liés à l'habitat consommant
  - entre 0,2 et 0,5 GWh par an d'électricité ou de 1,0 à 5,0 GWh par an de chaleur (art. 44) ;
- ▲ Gros consommateurs
  - > 0.5 GWh/a électricité ou 5 GWh/an chaleur
  - analysent la consommation et optimisent, ou
  - convention d'objectifs universelle avec une organisation mandatée par la Confédération

## Comment augmenter l'offre ?

- ▲ Intérêt à l'utilisation des ressources énergétiques renouvelables et indigènes (art. 18)
- ▲ Production d'électricité renouvelable
  - des bâtiments neufs (art. 33) ;
  - lors de la mise en place d'installations de rafraîchissement (art. 34) ;
  - lors de rénovations des toits existants (art. 43)

## Quels sont les soutiens financiers ?

- ▲ Consommation et production d'électricité :
  - Confédération (Prokilowatt, Pronovo, loi sur le climat (2025),...)
- ▲ Consommation et production de chaleur :
  - Cantons (programme bâtiments, ...)
- ▲ Divers :
  - Communes
  - Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO<sub>2</sub> (klik.ch)

Event Smart Energy 2024

27

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## Merci pour votre attention !

### Contact :

**Service de l'énergie et des forces hydrauliques**

Avenue du Midi 7

1950 Sion

Tél. 027 606 31 00

[energie@admin.vs.ch](mailto:energie@admin.vs.ch)

### Du lundi au jeudi :

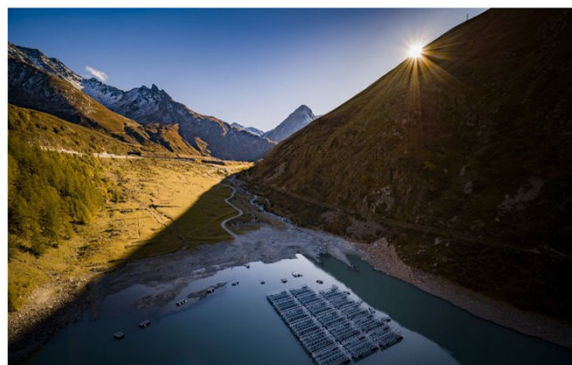
08h00 – 11h30

14h00 – 16h30

### Vendredi et veille de fête :

Fermeture à 16h00

Site internet : [www.vs.ch/web/energie](http://www.vs.ch/web/energie)



## Des questions ?

28

Vision 2060 : 100% renouvelable et indigène

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS